

Lieux de pratiques et créneaux

Les entrainements ont lieu dans 4 gymnases différents selon les créneaux horaires :

- **GYMNASSE TRONCHET** : 3ème étage Complexe sportif, 125 rue Tronchet 69006 LYON
- **GYMNASSE CRILLON** : 27 Rue Crillon 69006 LYON
- **GYMNASSE du Collège BELLECOMBE** : Collège Bellecombe, 10 rue de la Gaîté 69006 LYON,
- **GYMNASSE de l'École SAINT JOSEPH DES BROTEAUX**, 4ème étage, 19 rue Massena 60006 LYON

5-8 ans (2018-2020) Enfants (2013-2017) Jeunes (2008-2012) Créneaux mixtes	5-8 ans <input type="checkbox"/> Jeudi 18h10-19h (Tronchet)
	Enfants <input type="checkbox"/> Mercredi 16h45-18h (St-Joseph) <input type="checkbox"/> Jeudi 18h-20h (Tronchet) <input type="checkbox"/> Samedi 10h30-12h (Crillon) <input type="checkbox"/> Lundi 18h-19h30 (Tronchet)
	Jeunes <input type="checkbox"/> Lundi 18h-19h30 (Tronchet) <input type="checkbox"/> Mardi 17h30-19h30 (Bellecombe) <input type="checkbox"/> Jeudi 18h-20h (Tronchet) <input type="checkbox"/> Samedi 9h-10h30 (Crillon) <input type="checkbox"/> Mercredi 18h-20h (St-Joseph)
Adultes (2007 et avant) Créneaux mixtes	Loisirs <input type="checkbox"/> Lundi 20h-22h (Tronchet)
	Compétiteurs <input type="checkbox"/> Jeudi 20h-22h (Tronchet) <input type="checkbox"/> Mercredi 20h-22h (Saint-Joseph – Libre Alternance loisirs / compétition) <input type="checkbox"/> Lundi 20h-22h (Tronchet) – pratique libre, selon disponibilité
Créneaux 100% filles	<input type="checkbox"/> Lundi 18h30-20h (Tronchet) – Jeunes et adultes <input type="checkbox"/> Mercredi 15h30-16h45 (Saint-Joseph) – Créneau enfants / jeunes filles

Cotisations annuelles

La cotisation annuelle inclut la licence FFTT (loisir ou compétition), l'accès aux installations et aux séances selon les créneaux choisis, et la participation aux compétitions le cas échéant.

Pour la saison 2025/2026, les montants des cotisations annuelles sont fixés de la façon suivante :

Catégorie	Options tarifaires
5-8 ans	1 séance par semaine – 145€
Enfant et Jeunes / Loisirs	1 séance par semaine – 210€
Enfants et Jeunes / Compétition	Cotisation de base, 1 séance par semaine – 230€
	+25€ par séance supplémentaire (ex : +50€ pour 3 séances)
Adultes / Loisirs	Plein tarif (220€) Chômage / étudiant non rémunéré (165€)
Adultes / Compétition	Plein tarif (260€) Chômage / étudiant (195€)
Maillot du club	34€ – Maillot obligatoire pour les compétiteurs
Critérium fédéral	Compétiteurs expérimentés Adulte (38€) Jeunes (24€)
Réductions	Inscription avant le 15 juillet 2025 (dossier complet) : -10 €
	Carte Pass'Région : -30€ (numéro et code à fournir à l'inscription)
	Réduction Pass Sport : -50€ (numéro à fournir à l'inscription)
	Réduction féminines / tous types de cotisation : -50€

Important : pour bénéficier des réductions liées au Pass Région et au Pass Sport, la fourniture au moment de l'inscription des numéros et codes est indispensable.

Paiement de la cotisation

Le paiement peut se faire de deux manières différentes :

- par chèque à l'ordre de ASTT Lyon 6 (envoi avec le document médical).
Il est possible de payer en 3 fois avec des chèques échelonnés (dates à préciser au dos des chèques).
- par virement (objet = nom de l'adhérent) directement sur le compte du club (l'IBAN ci-dessous) :
ASTT Lyon 6 IBAN : FR76 1027 8073 2500 0203 4820 113 BIC : CMCIFR2A

Où nous trouver et comment nous contacter ?

Sur internet et sur les réseaux sociaux :

- Site Web : www.asttlyon6.com
- Facebook : ASTT Lyon 6
- Instagram : asttlyon6
- X (Twitter) : @asttlyon6

Pour nous contacter par mail : asttlyon6@gmail.com

Pour nous contacter par téléphone : Vincent Azibert (Président) – 06 80 35 04 09

Pour l'envoi des documents papiers requis pour les inscriptions (chèques, certificat médical, etc.) :

ASTT Lyon 6, chez Olivier Moynot, 38 Boulevard des Brotteaux, 69006 Lyon.

Les documents requis pour l'inscription (justificatif de santé) peuvent aussi être remis à un de nos entraîneurs, déposés lors d'une permanence d'inscription, ou envoyés par email à asttlyon6@gmail.com.

Certificat médical ou Auto-questionnaire de santé ?

La gestion des certificats médicaux évolue cette saison après décision du conseil fédéral de la FFTT en date du 17 Mai 2025 (<https://www.laura-tt.fr/evolution-du-reglement-medical-de-la-fftt/>) :

Un justificatif médical est indispensable pour valider l'inscription.

- **Pour les mineurs**, il y a deux possibilités :
 - **Remplir, découper et nous faire parvenir l'Attestation en bas du [questionnaire médical « mineur » à télécharger ici](#)** (uniquement si la réponse à toutes les questions a été négative).
 - **En cas de doute ou si l'une des réponses est positive : fournir un certificat médical datant de moins de 9 mois de non contre-indication à la pratique [du Tennis de Table ou Sport](#) (et non « ping-pong ») avec pour les compétiteurs la mention **en compétition**, qui est indispensable.**
- **Pour les majeurs de moins de 40 ans**, il y a deux possibilités :
 - **Remplir, découper et nous faire parvenir l'Attestation en bas de [l'auto-questionnaire de santé à télécharger ici](#)** (**uniquement** si la réponse à toutes les questions de l'auto-questionnaire a été négative)
 - **En cas de doute ou si l'une des réponses est positive : fournir un certificat médical datant de moins de 9 mois de non contre-indication à la pratique [du Tennis de Table ou Sport](#) (et non « ping-pong ») avec pour les compétiteurs la mention **en compétition**, qui est indispensable.**
- **Pour les majeurs de plus de 40 ans (vétérans) :**
 - Tout nouveau licencié doit présenter un certificat médical de moins de 9 mois.
 - Un nouveau certificat médical de moins de 9 mois est requis à **chaque changement de catégorie vétérans** (cette année, pour les joueurs nés en 1985, 1980, 1975, etc.), et obligatoirement tous les 5 ans.
 - Le certificat médical est désormais valable **jusqu'à 5 ans**, à condition que le licencié ne change pas de catégorie (vétérans 40, vétérans 45, vétérans 50, etc.).
 - Si un nouveau certificat n'est pas requis : **remplir, découper et nous faire parvenir l'Attestation en bas de [l'auto-questionnaire de santé à télécharger ici](#)** (**uniquement** si la réponse à toutes les questions de l'auto-questionnaire a été négative)
 - Les licenciés de 90 ans et plus doivent fournir un certificat médical tous les 5 ans.

Pour rappel, une épreuve cardio-vasculaire d'effort est préconisée pour les hommes de plus de 40 ans et les femmes de plus de 50 ans souhaitant débiter ou reprendre la pratique en compétition. Cette recommandation vise à prévenir les accidents cardiovasculaires à l'effort, en lien avec les préconisations de la médecine du sport.

Assurance FFTT

La licence validée par l'ASTT Lyon 6 pour chaque licencié inclut une assurance souscrite par la Fédération Française de Tennis de Table auprès de la compagnie MAIF (conditions sur le site de la FFTT :

<http://www.fftt.com/site/jouer/licences/assurance>).

Partenaire matériel du club

WENJA est le partenaire matériel de tennis de table de l'ASTT Lyon 6. Tous les adhérents du club bénéficient de 15% de réduction.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à notre entraîneur Vincent DUPEUBLE - contact@wenja.fr

Compétitions

Les joueurs du club ont la possibilité de participer à plusieurs compétitions durant l'année.

Un calendrier précis sera distribué en début de saison avec toutes les dates, dès qu'elles auront été communiquées par les instances fédérales :

- Fédération Française de tennis de table : <https://www.fft.com/site/>
- Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Tennis de table : <https://www.laura-tt.fr/>
- Comité du Rhône - Métropole de Lyon de Tennis de Table : <https://www.rhonelyontt.com/>

Certaines compétitions sont sur plusieurs dates (voir ci-dessous), il est donc important de pouvoir s'engager à les faire en totalité ou en majorité avant de s'inscrire.

Les compétitions principales sont :

Enfants / jeunes

- Pour les plus jeunes (garçons nés en 2017 et après, filles nées en 2015 et après)
 - Circuit Gônes – 6 dates dans la saison – les dimanche après-midi (2 à 3 h)
- Pour les plus âgés :
 - Circuit Jeunes – 6 dates dans la saison – les dimanche après-midi
 - Critérium fédéral (pour les plus aguerris) – 4 dates dans la saison, sur une demi-journée, samedi ou dimanche selon niveau (inscription payante)

Adultes

- Championnats par équipes : 14 dates dans la saison, samedi ou dimanche selon niveau, accessible aussi aux meilleurs jeunes nés en 2016 et avant en accord avec les entraîneurs.
- Critérium fédéral : 4 dates dans la saison, sur une demi-journée, samedi ou dimanche selon niveau (inscription payante)

Pour tous :

D'autres compétitions sont possibles (Finales par classement, Finales Rhône-Lyon TT) et seront proposées aux compétiteurs en cours de saison. Des tournois sont également proposés par certains clubs de la région, les inscriptions sont à gérer de façon individuelle pour ces événements.

Mécénat : vous pouvez nous aider !

Vous (ou votre entreprise) pouvez faire un don pour soutenir votre club. Il ouvre droit à une réduction d'impôts de 66 % du montant versé pour les particuliers et de 60 % pour les sociétés. Un reçu fiscal vous sera délivré par l'ASTT Lyon 6.

Pour tout don ou pour toute idée d'entreprise susceptible de soutenir l'ASTT Lyon 6 (PME locale ou plus grand groupe), contacter Vincent AZIBERT (06 80 35 40 09 ou vincent.azibert@gmail.com)

Modalités d'inscription

L'inscription se fait uniquement en ligne via les liens situés sur notre site Web (URL et QR Code ci-dessous)

La page pour s'inscrire est : <https://www.asttlyon6.com/nous-rejoindre-2/>



Avec le soutien de nos partenaires

Maison Tourtiller

Wenja
Le Tennis de Table pour tous



VILLE DE
LYON